



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053418

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention Langues étrangères appliquées (LEA) fait partie du domaine Arts, lettres, langues de l'Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA) ; les enseignements de cette mention sont dispensés sur le site de Pau. Les langues d'étude en sont l'allemand, l'anglais et l'espagnol, les 3 parcours proposés : LEA, Langue, littérature, civilisation étrangère (LLCE), Anglais, et, à partir de la 3^{ème} année de la licence Français langue étrangère (FLE). Cette mention débouche sur les métiers des langues, du tourisme, de l'administration et de l'enseignement.

Avis condensé

● Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

Le dossier fourni à l'évaluation, clair et bien rédigé, est correctement renseigné sur les points qu'il aborde, mais il n'aborde pas tous les points qu'il devrait analyser. La synthèse est parfois poussée à l'extrême, de sorte que les informations nécessaires, telles que le volume horaire dévolu aux différents enseignements par exemple, sont totalement absentes. Il se peut que ce défaut ne soit pas imputable au porteur de dossier, mais aux consignes données par l'établissement. L'opacité en résultant masque certaines insuffisances que présente encore la formation sur les points évalués. Malgré les efforts réalisés par la formation pour intégrer les nouveaux dispositifs obligatoires, le pilotage, les procédures d'évaluation, la connaissance du devenir des étudiants et un certain nombre de dispositifs d'aide à la réussite n'ont pas encore été mis en place. La formation n'a pas encore assimilé la « culture » de l'auto-évaluation, ce que reflète le dossier présenté. Cependant, elle pratique le suivi et le soutien des étudiants, le tutorat et l'aide au projet professionnel durant le semestre 6. Il faut de même souligner qu'elle a une bonne connaissance de la population étudiante, que le contenu des enseignements est en adéquation avec ses objectifs et que l'offre multiple de langues dont elle dispose renforce son caractère professionnalisant, tout autant que le stage obligatoire à l'étranger durant le semestre 5.

● Points forts :

- Le stage à l'étranger obligatoire durant le semestre 5 facilite la professionnalisation des étudiants.
- Le dispositif de soutien et de remise à niveau permet de limiter le nombre d'étudiants en échec.

● Points faibles :

- La formation n'est pas évaluée unité d'enseignement (UE) par UE ni dans son ensemble.
- Les procédures d'orientation active pour les futurs étudiants entrant en licence 1^{ère} année n'ont pas été mise en place.
- Il n'y a pas d'UE de préparation aux carrières de l'enseignement.
- Le devenir professionnel des sortants et des étudiants non diplômés n'est pas connu.
- L'absence de passerelles nuit à la réorientation des étudiants.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de mettre en place les UE obligatoires d'ouverture et de méthodologie universitaire en 1^{ère} année de licence, de même que les passerelles, de mutualiser les enseignements fondamentaux qui s'y prêtent, d'organiser l'évaluation des enseignements UE par UE et de prévoir un pilotage de la licence tenant compte de l'analyse des informations obtenues, d'améliorer la fiche RNCP et l'Annexe Descriptive au Diplôme, et de prendre connaissance du devenir professionnel des étudiants diplômés et des sortants non diplômés.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

En l'état actuel, l'équipe de pilotage comprend le directeur de département, les enseignants responsables de chaque année de formation et l'enseignant responsable de la charte qualité. Il est fait allusion dans le dossier présenté à cette charte qualité que le département est en train de mettre en place et qui comprend un questionnaire dont l'analyse devrait permettre une évaluation précise des enseignements. Cependant, la charte n'est pas jointe au dossier et les modalités ne sont pas précisées. Le processus de pilotage de la formation n'est donc manifestement pas encore réalité.

2 ● Projet pédagogique :

Les débouchés professionnels sont identifiés. La formation s'efforce de répondre aux exigences d'un marché de l'emploi local qui requiert des compétences linguistiques et culturelles dans plusieurs langues étrangères.

Bien que la formation soit présentée comme une mention dotée de trois parcours, les enseignements fondamentaux ne sont pas mutualisés et les passerelles destinées à favoriser le passage d'un parcours à l'autre manquent, si bien qu'on a davantage l'impression d'une juxtaposition de filières tubulaires que d'un choix réel proposé aux étudiants, avec possibilités de réorientation.

Si la fiche RNCP contient la plupart des informations attendues, à l'exception des crédits, l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) ne comprend pas les contenus de la formation et ne remplit pas son office auprès des entreprises qu'elle est censée informer sur les connaissances et les compétences du futur diplômé lors de sa recherche d'emploi.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Dans le cadre du « Plan Licence », le département a mis en place un dispositif de soutien et de mise à niveau pour de petits groupes ainsi que des activités de soutien entre les sessions d'examen. Le tutorat d'accompagnement existe durant les trois années de licence.

En revanche, les UE obligatoires d'ouverture en 1^{ère} année de licence et l'UE obligatoire de méthodologie universitaire n'existent pas.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La formation propose un stage obligatoire à l'étranger au S5 que les étudiants peuvent effectuer dans une entreprise ou dans une université. D'après les informations figurant dans le dossier, plus de 80 % des étudiants font suivre la licence d'un master. Le devenir des étudiants à l'issue de leurs études universitaires n'est pas précisé. Le devenir des sortants non diplômés n'est pas évoqué non plus.